

Antoine MARTIN
26 Les folles entreprises, rue du Bois Bacquet
27630 VEXIN-SUR-EPTE

Monsieur le Président de la Commission
d'Enquête,
Commune de Vexin-sur-Epte,
25 Grande rue, Écos – 27630 Vexin-sur-Epte

Vexin-Sur Epte, le 13 juillet 2023

OBJET : Contestation et demande de rectification du classement de la parcelle 262 ZE 34 en « secteur inondable » du projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vexin-sur-Epte
Par courriel à l'adresse : plu@vexin-sur-epite.fr

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

La commune de Vexin-sur-Epte a mis en place une enquête publique dans le cadre de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (le « PLU »). Cette enquête publique m'amène à vous formuler les observations suivantes.

Je suis propriétaire d'une parcelle cadastrée 262 ZE 34, sise 26 Les folles entreprises, rue du Bois Bacquet, qui a été classée en secteur inondable. Il semble que ce classement soit en lien avec le Plan de Prévention du Risque Inondation (le « PPRI ») d'Epte-Aval, pour cause de ruissellements.


Toutefois, je conteste fermement le classement de ladite parcelle en secteur inondable pour la simple et bonne raison que je n'ai jamais subi, et ce, depuis plus de 15 ans, la moindre inondation ou la présence d'eau au sein de ma propriété. De surcroît, de mémoire de tous les personnes vivants dans le voisinage et de leurs parents la cave de la maison – qui date de plus d'une centaine d'année – n'a jamais été inondée.

En conséquence, ni les documents du PPRI et ni ceux PLU ne justifient ce traitement différencié, eu égard à la topographie des lieux. Je déduis de l'ensemble de ces éléments que le classement de ma parcelle en secteur inondable résulte d'une erreur matérielle produite dans les documents graphiques du PPRI, mais aussi du PLU dont votre Commission d'Enquête est à la charge de l'élaboration.

Enfin, je vous serai reconnaissant de bien vouloir consigner l'erreur ainsi commise dans votre registre d'enquête et d'en demander la rectification dans vos conclusions futures.

Vous remerciant de l'attention portée à ma demande,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, en mes salutations les plus distinguées.



M. Antoine MARTIN